



# Politique d'attribution de subventions

En vigueur le : 11 septembre 2017

## **AVANT-PROPOS**

La Fondation CERVO (Fondation) est la poursuite du travail de la Fondation de l'Institut universitaire en santé mentale de Québec et de l'intégration de l'Institut universitaire en santé mentale de Québec (IUSMQ) au sein du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) de la Capitale-Nationale. La situation actuelle est propice à un positionnement élargi permettant une meilleure intervention sur la recherche, les soins et l'enseignement dans le secteur de la psychiatrie, la neuroscience, les maladies du cerveau et la dépendance.

## **MISSION**

Soucieuse d'offrir aux personnes touchées par une maladie neurologique, une maladie mentale ou une dépendance, un espoir de guérison, la Fondation finance principalement la découverte et l'innovation visant à mieux comprendre le cerveau, tout en contribuant à des initiatives porteuses en termes de soins et d'enseignement dans l'est du Québec.

La Fondation contribue principalement au financement des activités de recherche, de soins et d'enseignement en maladie du cerveau et dépendance dans le CIUSSS de la Capitale-Nationale et ses organismes affiliés.

En plus de contribuer financièrement aux trois axes de sa mission, la Fondation a le devoir d'assurer une capitalisation susceptible d'assurer la pérennité du financement.

La présente politique d'attribution a trois volets : les subventions annuelles courantes, les fonds dédiés et les projets de campagne majeure.

## **AXES D'INTERVENTION**

### **RECHERCHE**

Afin d'attirer et de retenir à Québec des talents de calibre international œuvrant à la recherche en neurosciences et en maladies du cerveau, la Fondation contribue à offrir aux chercheurs un environnement de recherche moderne, de haute technologie, de qualité et réputé pour faciliter et stimuler l'avancement des travaux de recherche.

### **SOINS**

La Fondation collabore à la réussite du processus de rétablissement en santé mentale et dépendance en supportant des services, de soins et d'accompagnement aux personnes atteintes et à leurs proches dans le CIUSSS de la Capitale-Nationale.

### **ENSEIGNEMENT**

La Fondation soutient des initiatives visant à accroître le bassin de professionnels aptes à évoluer dans le domaine des maladies du cerveau et de la dépendance. Elle souhaite également contribuer à diffuser et démystifier les connaissances auprès des patients, de leurs familles, des intervenants et mettre à leur disposition des outils pour les accompagner dans la compréhension, l'intervention et le suivi des maladies du cerveau et de la dépendance.

## **PRINCIPES DIRECTEURS DE L'ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS**

- Le CIUSSS de la Capitale-Nationale et ses directions sont les mieux placés pour recommander les projets jugés prioritaires pour la clientèle en santé mentale et dépendance.
- La volonté du donateur est respectée en tout temps.
- Les subventions accordées pour de l'équipement médical, des espaces ou du mobilier doivent être utilisées de façon optimale. Dans le cas contraire, la Fondation peut intervenir et dédier à d'autres fins les investissements (par exemple : déménager un appareil).
- Les octrois de la Fondation doivent respecter les capacités et les ressources nécessaires à l'entretien, au maintien, à la formation ou à l'utilisation de l'organisme receveur, le CIUSSS de la Capitale-Nationale.
- Le comité d'évaluation priorisera les demandes selon les fonds disponibles tout en respectant les axes d'interventions expliquées à l'avant-propos, mais surtout sa mission, soit la découverte et l'innovation principalement tout en considérant l'importance des soins directs aux usagers.

## **INFORMATIONS GÉNÉRALES**

- Les demandes seront traitées 4 fois par année, en juin, septembre, décembre et mars. Pour connaître les dates exactes, il faut communiquer directement avec la Fondation. L'année financière de la Fondation est du 1er avril au 31 mars de chaque année.
- Chaque demande doit être signée et approuvée par le représentant désigné de la direction concernée (Direction santé mentale et dépendance, Direction de la recherche, Direction de l'enseignement du CIUSSS de la Capitale-Nationale). En signant une demande, la direction acquiesce à élever la demande au titre de priorité.
- Les octrois approuvés doivent être utilisés ou engagés dans un délai d'un an à partir de la date d'approbation de la demande. Pour prolonger ce délai, dans le cas de circonstances exceptionnelles, le formulaire « Modification à la demande initiale » doit être rempli et envoyé à la Fondation.

## **QUI PEUT FAIRE UNE DEMANDE**

Tout individu ou groupe d'individus œuvrant au sein du CIUSSS de la Capitale-Nationale ou ses organismes affiliés auprès de la clientèle en santé mentale et dépendance, sous nos trois axes d'intervention : soins-enseignement-recherche.

## **CRITÈRES D'IRRECEVABILITÉ**

- Toute demande de soins quotidiens, non urgente, d'un usager : prothèses, équipements, vêtements, etc. (à l'exception de rares cas dans le fonds de dépannage).
- Toute demande faisant référence à un besoin administratif récurrent qui ne peut pas être comblé par les ressources du CIUSSS de la Capitale-Nationale (frais de fonctionnement, salaires).
- Les organismes au statut d'œuvres de bienfaisance (autres fondations).

## ÉTAPE DU PROCESSUS DE DEMANDE DE SUBVENTION

(En tout temps le représentant de la direction est en copie conforme pour les communications)

### Pour le demandeur

- Lire la politique d'attribution;
- Remplir le formulaire de « Demande de subvention, formulaire général »;
- Faire signer la demande par la personne autorisée;
- Faire parvenir le formulaire dûment signé par courriel à : [fondation@fondationcervo.com](mailto:fondation@fondationcervo.com);
- Attendre la réponse écrite de la Fondation.

### Pour la Fondation

- Confirmer la réception de la demande en 48 h ouvrables et informer de la date de traitement;
- Évaluer et prioriser la demande par le comité d'octroi de subventions de la Fondation;
- Accepter, refuser ou demander des précisions ou renseignements supplémentaires;
- Faire part de la décision au demandeur par écrit;
- Informer le demandeur de la marche à suivre dans le cas d'une subvention approuvée.

### Pour le demandeur (demande approuvée)

- Débuter le projet et engager la dépense après réception écrite de la Fondation;
- Soumettre un rapport complet et des pièces justificatives selon les directives émises à l'approbation;
- Remplir le formulaire « Demande de remboursement » dans le cas où la facturation doit se faire par le CIUSSS de la Capitale-Nationale ou faire parvenir la facture à la Fondation CERVO dans le délai nécessaire au paiement.

### Pour le demandeur (supplément d'informations)

- Suivre les directives émises par la Fondation;
- Compléter ou modifier la demande selon les directives;
- Faire signer à nouveau par la personne autorisée;
- Faire parvenir le formulaire dûment signé par courriel à : [fondation@fondationcervo.com](mailto:fondation@fondationcervo.com).

## **VERSEMENT DES FONDS**

- La dépense doit être effectuée via le centre de coût du demandeur.
- Une demande de remboursement doit être effectuée à la Direction des ressources financières via le formulaire de remboursement, et ce, accompagné des pièces justificatives.
- Lorsqu'il est impossible d'effectuer la dépense via le centre de coûts, la facturation doit être faite directement à la Fondation CERVO.

**IMPORTANT :** La Fondation n'assumera aucun dépassement de coûts ni coûts additionnels non identifiés au départ (par exemple : formation sur un appareil).

## **VISIBILITÉ**

En collaboration avec la Fondation, la personne responsable du projet subventionné doit publiciser à travers les différents outils disponibles dans le CIUSSS de la Capitale-Nationale et son organisation, les retombées de l'octroi.

La Fondation assurera, si nécessaire, le suivi auprès des différents médias, de l'impact du don sur la clientèle et la communauté. Les responsables du projet doivent fournir des photos et les autorisations de publications.

S'il s'agit d'un octroi pour un bien, un équipement ou de l'infrastructure, une identification « Don de la Fondation CERVO » ou une plaque de reconnaissance doit être positionnée bien en vue.

Dans certains cas, la Fondation se réserve le droit de faire un dévoilement officiel.

## **FONDS DE DÉPANNAGE**

Chaque année, un montant est alloué afin de faciliter le travail des intervenants en santé mentale et dépendance dans le CIUSSS de la Capitale-Nationale.

Le fond de dépannage :

- A pour but d'accélérer la libération de lits ou de services;
- Prend en charge des dépenses urgentes non comprises dans le budget du CIUSSS de la Capitale-Nationale;
- Reçoit les demandes dont les besoins sont non récurrents;
- Est un service de dernier recours, c'est-à-dire que toutes les démarches sont avérées infructueuses auprès des services disponibles au communautaire;
- Est non admissible pour un projet de vie ou pour la fin de vie;
- N'est pas une solution, mais un dépannage de dernier recours.

## **PROCÉDURE**

1. Une personne responsable pour toute la direction santé mentale et dépendance.  
Celle-ci reçoit les demandes, les traite dans un délai rapide de 24 h. Elle peut rapidement libérer des sommes.
2. Si une facturation est nécessaire, elle doit être effectuée à la Fondation.
3. Si un intervenant a payé la somme requise, il doit remplir le formulaire de remboursement et le présenter au responsable du fonds de dépannage.
4. Chaque trimestre, un rapport complet des octrois doit être déposé à la Fondation par la personne désignée. Celui-ci sera étudié par le comité d'octroi qui libèrera un montant complémentaire pour le trimestre suivant.

## **FONDS JEAN-RENÉ PAQUET**

Le fonds de dépendance Jean-René Paquet est utilisé aux seules fins suivantes :

- Mesures estivales;
- Habit de neige;
- Fête de Noël des enfants des usagers du CRDQ.

Un montant est attribué en début d'année pour chaque activité. Les intervenants doivent se référer au directeur responsable du programme de dépendance. Un rapport financier complet doit être remis à la Fondation à la suite de chaque activité.

## ANNEXES



## Procédure à suivre Demandes de subventions

Santé mentale et dépendances

- 1- Bien lire la **Politique d'attribution des subventions** avant de remplir votre demande afin de connaître et comprendre les lignes directrices.
- 2- Remplir le **formulaire général**, joindre l'explication de votre projet.
- 3- Faire signer le formulaire par le représentant autorisé de votre direction (Louis McClish aux soins, Yves De Koninck à la recherche). Seules les demandes dûment remplies et signées seront évaluées.
- 4- Envoyer votre demande signée à l'adresse courriel suivante : [fondation@fondationcervo.com](mailto:fondation@fondationcervo.com).
- 5- Les formulaires soumis seront traités pour évaluation quatre fois par année : En juin, septembre, décembre et mars. Les dates exactes sont choisies en cour d'année. La date exacte de traitement de la demande sera communiquée dans le courriel confirmant la réception de votre demande.
- 6- Les demandes devront répondre à un ou des objectifs prioritaires identifiées par votre équipe de direction.
- 7- Aucune demande pour des prothèses, équipements, ou produits de soins corporels personnels ne sera évaluée par le comité. Ces demandes doivent répondre aux exigences du fonds de dépannage.
- 8- Les demandes signées et considérées comme prioritaires seront examinées par ou sous –comité du Conseil d'administration. Ce comité pourra demander des précisions sur les demandes avant de les accepter ou les refuser.

### Pour tous renseignements supplémentaires :

Maryse Beaulieu  
maryse.beaulieu@fondationcervo.com  
418 663-5155

DATE: \_\_\_\_\_ RESPONSABLE DE LA DEMANDE : \_\_\_\_\_  
(aaaa/mm/jj)

TÉLÉPHONE : \_\_\_\_\_ COURRIEL : \_\_\_\_\_

TITRE DU PROJET : \_\_\_\_\_ MONTANT DE LA DEMANDE : \_\_\_\_\_

PROGRAMME : \_\_\_\_\_ UNITÉ/SERVICE : \_\_\_\_\_

DIRECTIONS : (RECHERCHE, DSMD, ETC.) \_\_\_\_\_

ÉVALUEZ LA PRIORITÉ DE LA DEMANDE : URGENTE \_\_\_\_ IMPORTANTE \_\_\_\_ NÉCESSAIRE À MOYEN TERME \_\_\_\_

EXPLIQUEZ SI NÉCESSAIRE \_\_\_\_\_

Accompagnez ce formulaire d'un texte répondant à ceci :

- 1- Expliquez brièvement votre projet.
- 2- À quel objectif fait référence votre demande et comment y répond-il?
- 3- Quel est l'impact sur la clientèle et sur l'équipe d'intervenants ? Justifiez le nombre de clients impliqués.
- 4- Votre demande fait-elle référence à un projet pilote pour lequel des données et observations pourraient améliorer les processus de soins, de recherche ou d'enseignement de la clientèle? Si oui, comment assurerez-vous le suivi des observations? Si le projet pilote est concluant, comment pensez-vous faire vivre financièrement ce projet?
- 5- Joignez un budget ou un montage financier de votre projet. De plus, mentionnez si la Fondation serait l'unique payeur. Si non, mentionnez quels sont les autres payeurs.
- 6- Selon vous, y a-t-il autre chose que la Fondation doit considérer dans l'évaluation de votre demande?
- 7- Nommez les intervenants qui ont été impliqués dans la réflexion, la production et la mise en œuvre de cette demande (leur nom, leur titre et leur apport).

**X** \_\_\_\_\_ **X** \_\_\_\_\_  
SIGNATURE DU DIRECTEUR OU LA PERSONNE AUTORISÉE DANS VOTRE DIRECTION DATE (aaaa/mm/jj)

### RÉSERVER DE LA FONDATION CERVO

NUMÉRO DE PROJET : \_\_\_\_\_ REÇUE LE : \_\_\_\_\_ SOUMISE AU COMITÉ LE : \_\_\_\_\_  
DATE (aaaa/mm/jj) DATE (aaaa/mm/jj)

ACCEPTÉE:  \$ \_\_\_\_\_ REFUSÉE:  AUTRES:  \_\_\_\_\_  
Montant Axe d'intervention

SIGNATURE : \_\_\_\_\_ DATE (aaaa/mm/jj)



DATE: \_\_\_\_\_  
(aaaa/mm/jj) RESPONSABLE DE LA DEMANDE : \_\_\_\_\_

TÉLÉPHONE : \_\_\_\_\_ COURRIEL : \_\_\_\_\_

TITRE DU PROJET : \_\_\_\_\_ MONTANT DE LA DEMANDE : \_\_\_\_\_

PROGRAMME : \_\_\_\_\_ UNITÉ/SERVICE : \_\_\_\_\_

DIRECTIONS : (RECHERCHE, DSMD, ETC.) \_\_\_\_\_

CENTRE DE COÛT UTILISÉ POUR LA DÉPENSE : \_\_\_\_\_ MONTANT ALLOUÉ : \_\_\_\_\_ MONTANT DÉPENSÉ : \_\_\_\_\_

PIÈCES JUSTIFICATIVES	PIÈCES JOINTES?	OUI	NON
Décrire chaque facture et son montant			

IMPACT OBSERVÉ SUR LA CLIENTÈLE CIBLÉE PAR LA DEMANDE : \_\_\_\_\_

SIGNATURE DU RESPONSABLE \_\_\_\_\_ DATE :(aaaa/mm/jj) \_\_\_\_\_

SIGNATURE DU DIRECTEUR \_\_\_\_\_ DATE :(aaaa/mm/jj) \_\_\_\_\_

**RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION**

**RESSOURCES FINANCIÈRES**

REÇU PAR : \_\_\_\_\_ DATE DE RÉCEPTION : \_\_\_\_\_  
(aaaa/mm/jj)

CENTRE DE COÛT REMBOURSÉ : \_\_\_\_\_

**FONDATION CERVO**

FACTURATION À LA FONDATION

DATE REMBOURSEMENT  
(aaaa/mm/jj)

NO. DE  
CHÈQUE

SIGNATURE

DATE :  
(aaaa/mm/jj)

**DATE:** \_\_\_\_\_ **RESPONSABLE DE LA DEMANDE :** \_\_\_\_\_  
(aaaa/mm/jj)

**TÉLÉPHONE :** \_\_\_\_\_ **COURRIEL :** \_\_\_\_\_

**TITRE DU PROJET :** \_\_\_\_\_ **MONTANT DE LA DEMANDE :** \_\_\_\_\_

**PROGRAMME :** \_\_\_\_\_ **UNITÉ/SERVICE :** \_\_\_\_\_

**DIRECTIONS : (RECHERCHE, DSMD, ETC.)** \_\_\_\_\_

**CENTRE DE COÛT UTILISÉ POUR LA DÉPENSE :** \_\_\_\_\_ **MONTANT ALLOUÉ :** \_\_\_\_\_ **AJUSTEMENT AU MONTANT INITIAL :** \_\_\_\_\_

**DATE DE L'EXTENSION DE LA DEMANDE :** \_\_\_\_\_

Vous demandez une extension de délai afin de réaliser votre projet pour lequel l'argent a été attribué. S.V.P. nous expliquer les raisons qui motivent cette demande.

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Si vous modifiez aussi le montant de la demande, justifiez :

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
**SIGNATURE DU RESPONSABLE** **DATE :**(aaaa/mm/jj)

\_\_\_\_\_  
**SIGNATURE DU DIRECTEUR** **DATE :**(aaaa/mm/jj)

**RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION**

**RESSOURCES FINANCIÈRES**

**REÇU PAR :** \_\_\_\_\_ **DATE DE RÉCEPTION :** \_\_\_\_\_  
(aaaa/mm/jj)

**CENTRE DE COÛT REMBOURSÉ :** \_\_\_\_\_

**FONDATION CERVO**

**FACTURATION À LA FONDATION**

\_\_\_\_\_  
**DATE REMBOUSEMENT**  
(aaaa/mm/jj)

\_\_\_\_\_  
**NO. DE CHÈQUE**

\_\_\_\_\_  
**SIGNATURE**

\_\_\_\_\_  
**DATE :**  
(aaaa/mm/jj)